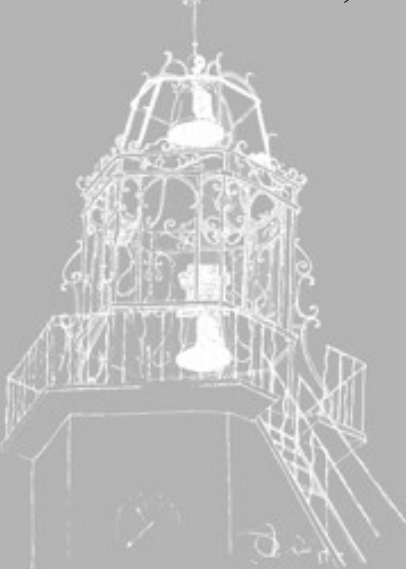


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2015, NUMÉRO 3
DATE DE PARUTION : MAI 2015



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :
LUNDI - MARDI - MERCREDI -
VENDREDI
9H00 à 12H30

*JEUDI : 9H00 à 12H30
La Poste uniquement*

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H à 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

“
nos associations,
...nous préparent
un bel été avec
de nombreux
concerts, exposi-
tions et anima-
tions
diverses
”

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES SONT PASSÉES et la participation à Venterol a été moins faible qu'ailleurs. Nous pouvons nous en féliciter.

Pour le Bistrot de Venterol, le feuilleton continue ! L'acquéreur qui s'était déclaré tardivement vient de renoncer et nous laisse dans l'embarras. Nous continuons à nous mobiliser pour une réouverture de cet établissement avant l'été même si les chances d'y parvenir s'amenuisent.

Heureusement, nos associations, en relation avec la municipalité, nous préparent un bel été avec de nombreux concerts, expositions et animations diverses. Le mois de mai débutera dans l'émotion, le souvenir et l'hommage à nos héros avec l'exposition au Temple de la collection départementale sur la Guerre de 1914 / 1918 complétée par des souvenirs plus locaux.

Les travaux dans le village sont achevés, avec un résultat à la hauteur de nos attentes, et même plus puisque quelques ouvrages supplémentaires ont pu être réalisés dans le respect de l'enveloppe financière prévue.

Nos rues principales sont rénovées et le calme est revenu. Il reste à mettre fin au stationnement anarchique en utilisant les nouvelles places aménagées dans le Chemin des Gardes.

Le temps des cerises sera bientôt là, alors
« Bonne fin de Printemps à toutes et à tous ! »

Nouveaux horaires d'accueil À partir du 18 mai

- Agence Postale ouverte de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi.

- Accueil mairie ouvert de 9h00 à 12h30 lundi, mardi, mercredi et vendredi (fermé le jeudi)

Pour la qualité du travail des agents communaux, il est demandé de respecter ces horaires, sauf urgence avérée.

Nouveaux panneaux d'affichage

La municipalité précédente s'était engagée à renouveler les panneaux d'affichage, dans la continuité, l'actuelle l'a fait. De nouveaux panneaux, en harmonie avec la signalétique existante, reçoivent les informations destinées aux Venterolais : documents officiels et événements de la vie associative.

Pour les associations : ces panneaux sont destinés à recevoir les affichettes des associations de la commune, en format A4 uniquement. Elles doivent être déposées à la mairie qui se chargera de gérer l'affichage dans un délai le plus court possible. 13 emplacements sont prévus, merci de prévoir une ou deux affichettes supplémentaires.

Droit du sol

Dans le cadre de la nouvelle loi ALUR nous allons devoir réviser le PLU (plan local d'urbanisme) qui s'applique sur la commune à tous ses habitants (consultable sur le site de la commune et en mairie). Je rappelle, afin d'éviter des dérives constatées il y a encore peu de temps, que le PLU est opposable à toute personne. Aussi pour parer à tous les problèmes qui pourraient survenir suite à une mauvaise application, volontaire ou non, du PLU, je souhaite qu'avant d'engager ou de passer commande de travaux quels qu'ils soient, vous consultiez le PLU. Je me tiens à votre disposition sur rendez vous en mairie pour vous aider ou vous renseigner afin de prendre les décisions en conformité avec les règlements d'urbanisme.

Paul Renoud-Grappin, conseiller délégué à l'urbanisme.

AVIS DE NAISSANCE :

Justin, Maxence MONDON SAINTY, né le 27 mars 2015, fils de Patrice MONDON et Séverine SAINTY

Félicitations aux parents !

Circulons bien, stationnons mieux

Quand vous lirez ces lignes les travaux concernant la rue du Moulin et la route de Nyons sur la partie intérieure du village seront terminés. Il restera la liaison entre le bas de la rue de la Pousterle jusqu'au droit de la maison d'Olivier Morin. Ceci engendrera encore quelques problèmes de circulation sur cette partie, puis nous oublierons les bruits des engins de chantier et la poussière pour apprécier la traversée du village avec ses nouveaux équipements (bancs, bacs à fleurs etc. ...).

Vous vous doutez bien que pour apprécier une traversée de village en toute sécurité, la première condition, c'est que les véhicules circulent en respectant au minimum la vitesse de 30 km/h et apportent de l'attention aux piétons et aux cyclistes, prioritaires sur ces voies. Ensuite, la deuxième condition, rarement respectée à ce jour, sera celle du stationnement. En effet, la qualité et la sécurité des lieux ne doivent pas être gâchées par des stationnements dangereux et gênants. Nous serons exigeants sur ces deux conditions pour le bien de tous les Venterolais et des visiteurs.

Des efforts financiers ont été faits pour améliorer les aires de stationnements qui laissent des espaces libres en dehors de quelques horaires de pointe : voir l'entrée Nord, la place Sabarot, l'entrée Est vers le cimetière, la place du Château, nous allons encore organiser une aire de stationnement pour 4 à 5 véhicules au bas de la place Sabarot. L'ensemble permet pour qui veut bien faire quelques mètres à pied d'avoir une traversée de village agréable et sécurisée. Nous comptons sur le civisme des automobilistes et des motards pour le bien être de tous.

Factures d'eau : appel aux propriétaires

Des factures, de plus en plus nombreuses, restent impayées et le manque à gagner pour la commune représente plusieurs milliers d'euros. Ces impayés sont souvent le fait de locataires ayant quitté leur logement. Nous demandons aux propriétaires des logements de nous signaler au plus tôt les départs en nous indiquant la nouvelle adresse des locataires sortants.

AVIS DE DÉCÈS :

Paula BROT, décédée le 4 avril 2015 à Carpentras

Berthe MAURY, décédée le 18 mars 2015 à Marseille

Maurice NIEL, décédé le 8 avril 2015 à Nyons

Sincères condoléances aux familles

M A I R I E

BUDGETS : Comptes 2014, Prévisions 2015

Le budget communal (prévisionnel)

Budget Général	2014 fonctionnement	2014 investissement	2015 fonctionnement
Recettes	649 759,29	257 813,95	634 374,00
- Dépenses	540 733,75	368 788,15	551 721,14
= Excédent/Déficit	109 025,54	-110 974,20	
+Excédent antérieur	234 919,60	324 442,46	
= Résultat à affecter	343 945,14	213 468,26	

En 2014, un **excédent de fonctionnement de 109 000 €** a été dégagé, en hausse de 20 000 € environ. Le total des sections en clôture de 2014 se monte à 557 413 €.

Sur l'excédent de fonctionnement de 2014, 323 298 € seront affectés à l'investissement 2015 qui se rajouteront aux 213 468 € disponibles.

C o t i s a t i o n s e t s u b v e n t i o n s :

Association d'aide à domicile	
– Pole sanitaire :	3 083 €
Coopérative scolaire transfert :	200 €
EMALA 59 enfants :	500 €
Prévention routière :	76 €
Prévigrêle :	2 943 €
Basket-club nyonsais :	50 €
Ski-club nyonsais :	100 €
Trial des oliviers :	50 €
Cirque Badaboum :	50 €
CEDER :	100 €
Association le Temple :	200 €
APAVEN :	300 €
Association des riverains du canal :	150 €
APE :	250 €
AVAM :	250 €
Comité des fêtes de Venterol :	2 200 €
Coopérative scolaire (sortie scolaire Upie) :	500 €
ANACR :	50 €
Mémoire de la Drôme :	76 €
Solidarité paysans Drôme Ardèche :	50 €

L'enveloppe globale se monte à 12 000 € environ, soit une baisse de 2 000 € environ.

Les taxes en 2015 :

Le Conseil a validé une légère hausse des taux TH et TFB (1 %) malgré les contraintes budgétaires bien plus fortes (baisses des dotations, dépenses supplémentaires obligatoires,...). L'effort devra être complété par une baisse des charges de fonctionnement.

Taxe	Ancien taux	Nouveau taux
Taxe Habitation	15,47 %	15,62 %
Taxe sur le Foncier Bâti	9,50 %	9,60 %

Les taux de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et de la TFNB (Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti) ne subissent pas de changement.

Taxe d'Aménagement (ancienne Taxe Locale d'Équipement) :

Cette taxe concerne les permis de construire. La commune va supporter des coûts supplémentaires suite au désengagement de l'État concernant l'instruction des demandes d'urbanisme. La TA est portée à 4.5 % (ancien taux 3.5 %). Cette résolution entraînera une augmentation moyenne de la TA de 700 € pour une maison neuve de 150 m². (Elle était de 2 500 € environ auparavant).

M A I R I E

Investissements

Investissements 2015

	Somme TTC
Voirie et Réseau pluvial Venterol (fin de la première phase)	571 874
Réhabilitation du Temple (fin de l'opération)	1 100
Achat terrain Marcuzy (prix actualisé).	43 000
Aménagement des locaux de la mairie	42 345
Peinture école (2 classes)	1 600
Toiture S ^{te} Perpétue	28 000
Ralentisseur Route des Echirons	2 352
Révision du PLU (<i>Plan Local d'Urbanisme</i>)	30 000

Le montant global est de 730 574 € TTC, incluant une réserve de 10 303 €. Le financement est effectué en grande majorité sur fonds propres, y compris les subventions reçues en 2014 et non

dépensées, soit 145 000 €. Pour 2015, 206 000 € de subventions supplémentaires nous ont été notifiés.

Un emprunt court terme de 45 000 € est prévu en attendant le remboursement de la TVA en 2017

Le budget Eau et Assainissement (prévisionnel)

	2014 fonctionnement	2014 investissement	2015 fonctionnement
Recettes	149 299,27	145 489,35	163 601,00
- Dépenses	156 850,40	361 835,27	163 152,13
= Excédent/Déficit	-7 551,13	-216 345,92	
+ Excédent antérieur	183 016,51	263 892,21	
= Résultat à affecter	175 465,38	47 546,29	

En 2014, malgré la baisse de 5 000 € des frais de fonctionnement, un déficit de 7 500 € a été enregistré. Pour mémoire, celui de 2013 atteignait 13 000 €.

Le total des sections en clôture de 2014 se monte à 223 011 €. Cet excédent est affecté intégralement à l'investissement 2015.

Le budget de fonctionnement a été bouclé en 2014, et pour la deuxième année consécutive, en déficit. Ce déficit est structurel à cause des coûts induits par

la nouvelle station d'épuration de Nyons et des prêts souscrits les années précédentes. Les coûts ne sont pratiquement pas compressibles.

Le retour à l'équilibre du budget de fonctionnement est impératif, ce qui impose d'augmenter nos recettes et donc les tarifs.

L'effort est demandé en majeure partie sur l'assainissement. En effet ce compte participe pour environ $\frac{2}{3}$ des dépenses mais pour $\frac{1}{3}$ des recettes seulement.

	Augmentation	Nouveau Tarif
Abonnement annuel eau potable	2,00 €	80,00 €
Eau m ³ hiver	0	1,45 €
Eau m ³ été	0	2,90 €
Abonnement annuel assainissement	29,00 €	80,00 €
M ³ assainissement	0,35 €	1,75 €
Les autres tarifs ne sont pas modifiés.		

Investissements 2015

	Somme TTC
Réseaux eau potable et eaux usées Venterol (fin de la première phase)	415 866 €
Canalisation RD 538	6 000 €
2 pompes pour chloration (Novézan et Saint Jean)	5 000 €

Le montant global est de 441 866 € TTC, incluant une réserve de 15 000 €. Dans ce budget aussi le financement est effectué en grande majorité sur fonds propres, y compris les subventions reçues en 2014 et non dépensées, soit 140 000 €. Pour

2015, 180 000 € de subventions supplémentaires nous ont été notifiés.

Un emprunt court terme de 80 000 € est prévu en attendant le remboursement de la TVA en 2017.

RECTIFICATIF TRAVAUX TEMPLE

Dans le bulletin municipal précédent, nous avons malencontreusement publié le Plan de financement prévisionnel. Vous trouverez ci-dessous la

version définitive, à l'issue de l'opération. Remerciements renouvelés à tous ceux qui ont apporté leur contribution et leur aide.

RÉHABILITATION DU TEMPLE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS OBTENUES

Ressources	Date de versement	Montant	Taux (%)
Département Culture	2014	9 333,00 €	6,43 %
Conseil Général – dotation cantonale	2013 et 2014	51 573,00 €	35,50 %
Fondation du patrimoine	2014	19 122,00 €	13,16 %
APAVEN	février et août 2014	23 000,00 €	15,83 %
TOTAL DES RECETTES		107 721,00 €	74,14 %
TOTAL DES DÉPENSES		145 313,12 €	100 %
FINANCEMENT COMMUNAL		37 592,12 €	25,86 %

Note complémentaire :

- L'APAVEN a également participé financièrement en réglant la première tranche des honoraires de l'architecte soit 3 531 € au tout début du projet, ainsi que les frais de plaquette de la souscription pour un montant de 166 €.
- La municipalité bénéficiera d'une recette supplémentaire lors du reversement partiel de la TVA en 2016 et 2017 (montant non connu à ce jour).

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN – DU 11 AU 22 MAI

La commune avait fait appel à votre générosité au moment de Noël en sollicitant la population ventéro-laise pour une collecte alimentaire et de jouets au profit du CCAS de Nyons et du Panier Solidaire (Epicierie sociale).

Cette structure ne peut répondre aux besoins des personnes qu'elle accompagne pour les produits d'hygiène et d'entretien que la Banque alimentaire fournit en très petites quantités.

Aussi la commission Action Sociale de la mairie, en accord avec l'école du Bout du Monde pour promouvoir les actions citoyennes, lance-t-elle une collecte à l'échelle de la commune.

Les produits souhaités : shampoing, savon/gel de toilette, mousse de rasage, rasoirs jetables, pâte dentifrice, brosses à dents, papier hygiénique, serviettes hygiéniques, mouchoirs, couches pour bébés, lingettes... pour ce qui est de l'hygiène. Pour l'entretien : lessive machine et main, liquide vaisselle, entretien des vitres, des sols, serpillières, chiffons microfibres...

Des cartons de collecte seront à votre disposition en mairie et à l'école

Du lundi 11 au vendredi 22 mai 2015

D'avance, merci pour votre mobilisation et votre générosité.

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début juillet. Les articles et informations à diffuser devront parvenir

au secrétariat de la mairie, **lundi 15 juin dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

A V A M

FÊTE DE LA MUSIQUE DE VENTEROL LE 14 JUIN

Comme chaque année, nous anticipons la fête de la musique, permettant ainsi aux Venterolais de se déplacer pour le 21 juin

Comme l'an dernier, une buvette sera ouverte avec les fameux sandwiches avamesques et des boissons nombreuses et variées

AU PROGRAMME

A partir de 16h30, les différents ateliers musicaux de l'AVAM présenteront le travail de l'année écoulée à la salle des fêtes, puis, dans un lieu que vous découvrirez en cas de beau temps, la fête se poursuivra avec des groupes musicaux locaux et se terminera par le concert de **Karthala** et de la musique des Comores

Nous vous rappelons que la quatrième édition du parcours artistique aura lieu **les 17, 18, 19 juillet** avec un concert spectacle **Petrouchka** à l'église de Venterol le samedi soir, vous aurez toutes les précisions nécessaires dans le prochain bulletin.

A S O F T - N Y O N S

Vous propose
Des ateliers informatique
à Venterol

Initiation PC, Gestion de fichiers,
Dossiers Photo, Open Office,
Gestion boîte mail, Navigation sur Internet...
(Cours individuels ou collectifs)

Horaires de permanence :
Mercredi de 15h00 à 19h00

Contacts et renseignements

Association @soft :

04 75 26 61 19 contact@asoft-nyons.net

Isabelle :

06 20 26 27 63 b.isabelle@asoft-nyons.net

CENTRE DE LOISIRS – ACCUEIL DU MERCREDI

La Communauté de Communes du Val d'Eygues :

L'accueil du mercredi au Centre de loisirs inter-communal est adapté aux rythmes scolaires. Les services de transport fonctionnent au départ des écoles du territoire, avec navettes de retour, depuis la rentrée 2014.

Il offre aux enfants un temps de détente, d'éveil et de découvertes. Accueil dès 5 ans. Tarif : à partir de 5,30 € la demi-journée.

A C C A (C H A S S E)

Assemblée générale : **vendredi 5 juin à 19 h** à la cabane.

Banquet ouvert à tous : **dimanche 28 juin à midi** à la cabane.

E X P O S I T I O N 14 / I 8

Les archives départementales ont fait bénéficier les communes volontaires d'une exposition intitulée « Images de la Drôme en guerre ». C'est ainsi qu'elle fera une étape à Venterol. De nombreux souvenirs venterolais y seront associés grâce aux recherches de l'APAVEN et aux prêts des familles. Du **mardi 5 au dimanche 10 mai** au Temple – de 15h30 à 19h.

E T A T - C I V I L – R E M E R C I E M E N T S

Mme Mireille Niel, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Maurice Niel

Décédé le 4 avril 2015

Vous adressent leurs sincères remerciements et s'excusent auprès des personnes qui auraient pu être oubliées.

TREMPLIN JEUNES TALENTS APPEL À CANDIDATURES

Tremplin Jeunes Talents – Drôme 2015
samedi 10 octobre à Etoile-sur-Rhône

Tu es Drômois ?

Tu as entre 15 et 25 ans ? Tu es musicien, danseur, comédien, magicien, circassien, humoriste, ... ?

Alors INSCRIS-TOI avant le 9 juillet et deviens le nouveau talent 2015 !

Formulaire d'inscription à télécharger sur le site.

A Gagner : scène locale, clip de présentation, enregistrement studio, stage...

Renseignements et inscriptions :

Familles Rurales Drôme 04 75 55 80 70

www.famillesrurales26.org

jeunesse.drome@famillesrurales.org

FROMAGES DE CHÈVRES

Le mardi, devant la mairie, y'a un gars qui gare son camion et qui s'installe là, sous son parasol, de 10h à 12h30... Il est un peu barbu mais il est pas méchant, et il vend de délicieux fromages de chèvres du Rove, que sa douce Cécile fabrique, là haut, au col de Venterol... Alors, n'ayez pas peur !

A L'ATTENTION DES NUMISMATES VENTEROLAIS

Quelques nouvelles pièces de 10 € en argent de notre ambassadeur gaulois, ASTERIX sont encore disponibles au guichet de votre Agence Postale.

Les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité sont illustrées sur chaque pièce par des dessins originaux issus des bandes dessinées des Aventures d'Astérix.

A collectionner ou à offrir.....

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945, date de la fin de la seconde guerre mondiale, aura lieu devant la mairie de la commune à 11h00.

Comme chaque année, la présence du plus grand nombre possible de citoyens petits et grands est souhaitée, pour honorer nos disparus et rappeler les valeurs de la république. Le verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

LES « MERCREDIS DE VENTEROL »

Mercredi 6 mai : Balade à pied dans les collines et les ravins des Estangs.

Parcours de 9,5 km avec 350 m de dénivelé cumulé (en montée... et autant en descente)

2 possibilités de raccourci ramenant la longueur à 5,750 km avec un dénivelé d'environ 200 m.

Prévoir de bonnes chaussures, un chapeau, de l'eau et éventuellement un ou des bâtons de marche.

Rendez-vous à :

- 14h00 devant la mairie pour covoiturage
- ou 14h15 route de Vinsobres en face du Chemin de Pierostit (env. 1 km après le croisement de la Route des Crêtes)

Au retour aux voitures, prévu vers 17h30/18h, « goûter partagé », la municipalité offre les jus de fruits.

Mercredi 3 juin : Jeux de société sous les arbres

A partir de 17h : jeux de société dans le parc du Foyer Gounod.

Merci d'apporter vos jeux. À 19h, apéro partagé avec les résidents du foyer. La mairie fournira les boissons et de quoi picorer, le foyer contribuera avec quelques petits plats froids (ce sera le repas des résidents). Nous souhaitons que chacun apporte sa petite contribution à grignoter, à partager.

La vie de la commune

EXPO OMBRE ET LUMIÈRE

La galerie « Ombre et lumière » a rouvert ses portes en présentant les œuvres de Heidi Sieber.

Un petit concert inaugural offert par un charmant trio à cordes a accompagné le vernissage, le 4 avril dernier, pour le plaisir de tous les participants.

Heidi Sieber, de nationalité suisse, a beaucoup voyagé, principalement autour de la méditerranée et c'est ce vécu, ses expériences qui guident son inspiration. Elle a consacré de longues années à la peinture après une formation de base de céramiste, elle met en œuvre des techniques variées. Sa peinture abstraite et expressive laisse toujours la place au corps humain, de manière fugitive, comme une évocation.

Exposition jusqu'au 17 mai, suivie par Jean-Christophe Schmitt du 13 juin au 26 juillet.

Après une pause en août, la galerie accueillera Nicole Chesny du 10 octobre au 14 novembre.



ATELIER ŒUFS DE PÂQUES DU 1^{ER} AVRIL PÂQUES À COCOS À VENTEROL

Ce mercredi 1^{er} Avril a été l'occasion pour les « Mercredis de Venterol » d'associer pour la troisième fois de l'année scolaire les enfants de la commune aux résidents du foyer Charles Gounod, qui a prêté gracieusement ses locaux, son matériel et son personnel pour un après midi dédié aux œufs de Pâques.

Les 25 enfants inscrits et les résidents réunis ont pu ainsi décorer joliment des œufs en polystyrène ou des œufs naturels avant de s'ébattre joyeusement dans le jardin du foyer pour une chasse aux œufs en chocolat cette fois. La récolte fut fructueuse et un goûter a clôturé l'après midi. Chaque enfant est rentré chez lui fort pourvu.

Une coopération voulue par l'équipe de direction de l'établissement et soutenue par la commune et l'école, à la fois pour faire progresser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur environnement proche et faire vivre aux enfants les valeurs de citoyenneté.

Merci à tous les acteurs de cette conviviale rencontre.

